



Partenariat Institutionnel FFBB-France Victimes

Thématique :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Présidence | <input type="checkbox"/> Clubs et Territoires |
| <input type="checkbox"/> Administration et Finances | <input type="checkbox"/> Compétitions |
| <input type="checkbox"/> Haut Niveau | <input checked="" type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles |
| <input type="checkbox"/> Formation & Emploi | <input type="checkbox"/> Développement |
| <input type="checkbox"/> Marque | <input type="checkbox"/> Filiales |

Destinataires :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Comités | <input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs |
| <input type="checkbox"/> Ligues | <input type="checkbox"/> CTS |
| <input type="checkbox"/> Ligues et Comités | |

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Echéance de réponse :

RAPPEL DU CONTEXTE

La FFBB est pleinement engagée, depuis de nombreuses années, dans la lutte contre toutes les incivilités et toutes les formes de violences. Elle agit et veille quotidiennement, en toutes circonstances, à garantir à l'ensemble des licenciés, et tout particulièrement aux mineurs, une pratique sécurisée, respectueuse et bienveillante du basket.

Pour rappel, afin de permettre à chacun d'agir pour un sport sans violence, la FFBB a mis en place sa **plateforme de recueil de signalements**, « **Je signale** » accessible à tous, victimes ou témoins, licenciés ou non, **depuis son site internet**, <https://jesignale.ffbb.com/> et permet de signaler anonymement, ou non, des faits relatifs aux thématiques suivantes :

- Violences sexuelles ;
- Violences physiques, violences morales et psychologiques ;
- Discriminations ;
- Corruption / tentative de corruption,
- Conflit d'intérêt,
- Autres (*dans cette hypothèse le signalement doit être précisé*).

À la suite d'un signalement, la cellule Signalement FFBB agit notamment pour :

- Orienter les victimes vers les dispositifs adaptés d'accompagnement ;
- Faciliter l'accès à une assistance psychologique prévue dans le cadre de l'assurance liée à la licence fédérale ;
- Accompagner les associations affiliées dans la mise en œuvre des bonnes pratiques de prévention et de protection.

FRANCE VICTIMES



Créée en 1986, [France Victimes](#), est la Fédération nationale des associations d'aide aux victimes et de médiation. Elle fédère sur le territoire national 130 associations d'aide aux victimes, dont les objectifs, assurés par des professionnels de l'aide aux victimes (*juristes, psychologues, travailleurs sociaux*) sont :

- L'accueil et l'écoute des victimes d'atteintes à la personne ou aux biens ;
- Le soutien psychologique et l'information juridique ;
- L'accompagnement des victimes.

Les associations d'aides aux victimes sont réparties sur l'ensemble du territoire français (métropole et Outre-Mer), et comptent 1560 lieux d'accueil accessibles à toute personne s'estimant victime d'une infraction pénale, directement ou indirectement. Elles interviennent à titre gratuit, dans un cadre confidentiel et officiel, sur mandat du ministère de la Justice pour apporter aide et soutien aux victimes d'infractions.

En outre, France Victimes :

- Gère le **116 006**, qui est le numéro national d'aide aux victimes, ainsi que plusieurs lignes téléphoniques dédiées, afin d'informer, écouter et orienter les personnes concernées.
- Est un organisme de formations et propose des formations en direction de son Réseau, spécialisées dans son domaine de compétence de l'aide aux victimes, de la médiation et de la justice restaurative.

PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

Dans la continuité des actions déjà mises en œuvre par la FFBB pour prévenir les violences et accompagner les victimes, un **partenariat institutionnel a été conclu avec l'association France Victimes** afin de renforcer l'accompagnement des victimes de violences et de leurs proches.

Ce partenariat vise notamment à :

- Renforcer les **actions de lutte contre les violences** dans le sport ;
- **Partager et promouvoir** les initiatives, les actions menées et les bonnes pratiques.

Cela se traduit par les engagements suivants :

- Orienter les personnes victimes ou leurs proches vers le numéro national de l'aide aux victimes, **le 116 006** (ou le +33 1 80 52 33 76 depuis l'étranger), géré par France Victimes pour le ministère de la Justice, ou vers l'adresse email associée (victimes@116006.fr) ;
- Promouvoir l'outil Mémo de Vie (<https://memo-de-vie.org/>) ;
- **Participer aux manifestations thématiques** organisées (conjointement ou séparément) ;
- De manière générale, **assurer la promotion** de celles-ci sur tout ou partie de leurs supports de communication (*réseaux sociaux, revues, sites internet, etc.*).



Focus outil Mémo de Vie

Mémo de Vie est une plateforme conçue pour offrir un soutien essentiel à toute personne confrontée à des situations difficiles, qu'il s'agisse de victimes, de proches ou de témoins de violences, tout en s'adaptant à leurs besoins spécifiques.

Il s'agit d'une plateforme accessible sur téléphones, tablettes et ordinateurs, créée pour venir en aide à toute personne victime de violences répétées et multiples.

Elle est sécurisée, personnelle et protège les documents et/ou témoignages des utilisateurs.

Cette plateforme permet de :

- Comprendre et analyser la situation de la victime ;
- Aider la victime dans la réalisation de ses démarches ;
- Conserver et centraliser les témoignages et/ou documents transmis par la victime ;
- Être accompagné par un professionnel.



Pour accéder à l'outil, cliquez sur ce lien : <https://app.memo-de-vie.org/login> ou scannez ce QR Code.

Pour rappel, en cas d'urgence :

- Appelez le 17 ou le 114 ;
- Appelez le 119 en cas de situation d'enfants en danger
- Appeler le 3114 pour la prévention au suicide.

Contact : Service Intégrité et Conformité

E-mail : sic@ffbb.com

Rédacteur	Vérificatrice	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de mission Service Intégrité et Conformité	Amélie MOINE Directrice Pôle Affaires Juridiques & Institutionnelles	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2026-06-23 NOTE LR CD CLUBS – AJI – Partenariat Institutionnel FFBB-France Victimes	